

## DÉCOLLAGE EN JANVIER POUR «L'INTERNATIONAL SPACE AGENCY BELGIUM»

Publié le 8 juin 2016



par Christian Du Brulle

(voir note en bas d'article)

On en parle depuis la formation du gouvernement fédéral. Cela devrait être une réalité d'ici le début de l'année prochaine. « *L'agence spatiale belge devrait voir le jour début 2017* », confirme la Secrétaire d'Etat à la Politique scientifique fédérale Elke Sleurs (N-VA), qui a également le spatial dans ses attributions.

« *Nous finalisons cette semaine les discussions intercabineaux à son sujet. Le projet passera alors au Conseil des ministres et j'espère que le Parlement nous donnera son feu vert à l'automne pour une mise sur pied de l'agence le 1er janvier* », précise-t-elle.

En visite chez Thales Alenia Space Belgium (TAS-B) à Charleroi, la Secrétaire d'Etat a pu apprécier le savoir-faire exceptionnel de cette entreprise de pointe dans le domaine des alimentations électriques destinées à l'espace. Elle a aussi pu assister à la signature de contrats portant sur la livraison de matériel carolo pour les deux premiers satellites « tout électrique » que le groupe TAS va produire d'ici 2019 et 2021.

Elle a surtout livré quelques détails sur la mise en place de la future « International Space Agency Belgium ».

## Ecoutez Elke Sleurs préciser quelques attraits de la création d'une agence spatiale belge

>

### Un secteur en mutation

« Les investissements publics dans le secteur spatial en Belgique constituent un véritable levier au niveau économique. Chaque euro investi dans le secteur génère une activité économique de l'ordre de 10 à 20 euros », précise Mme Sleurs, en reprenant une donnée livrée par TAS-B. « Mais le paysage change dans ce secteur. Les succès du passé ne constituent pas des garanties pour le futur. Si nous voulons conserver notre compétitivité et celle de nos entreprises dans ce secteur, nous devons nous adapter », dit-elle en substance.

Et cette adaptation passe par la Politique spatiale fédérale dont elle a la charge. « Nous allons donc regrouper nos moyens et l'administration du secteur spatial belge au sein d'un office autonome », dit-elle. Il sera dénommé « International Space Agency Belgium et prendra aussi en compte les initiatives et les besoins des entreprises et des entités fédérées ».

### On sait déjà ce que l'Agence spatiale belge ne sera pas

Contrairement aux agences spatiales française (CNES), italienne (ASI) ou encore allemande (DLR), l'Agence spatiale belge ne sera pas une agence technique. « La Belgique est trop petite pour pouvoir disposer d'une agence de ce type. Le nombre de satellites ou d'instruments satellitaires que la Belgique a réalisés, dans le cadre de son budget spatial, est trop restreint pour maintenir une équipe technique permanente », explique la Secrétaire d'État.

« La politique spatiale belge reposera donc toujours, en grande partie, sur l'expertise technique de l'ESA. Mais il est clair que grâce à la nouvelle Agence belge, nous contracterons plus aisément des relations de collaboration que ce n'était le cas dans le passé ».

Si les instituts scientifiques fédéraux « spatiaux » d'Uccle (Institut royal météorologique, Institut d'aéronomie spatiale (IASB) et Observatoire royal de Belgique) resteront indépendants de cette nouvelle agence, le [B-USOC](#) par contre devrait y être versé. Le B-USOC est situé à Uccle. Il est hébergé par l'IASB. Ce « Belgian User Support and Operation Centre » fournit des services opérationnels lors de missions spatiales, notamment aux institutions scientifiques.

La mise sur pied de l'Agence spatiale belge va ôter une bonne partie des attributions et des moyens dévolus à la Politique scientifique fédérale (BELSPO) telle qu'elle existe actuellement (200 millions sur 600 millions d'euros de budget annuel).

Les projets du gouvernement concernant les institutions scientifiques, qui relèvent aussi de BELSPO, passent par leur autonomisation.

Quant aux services restants (cela porte notamment sur l'administration des programmes de recherche fédéraux), ils devraient être incorporés au sein d'un autre ministère/SPF. Lequel? La Secrétaire d'État n'a pas encore tranché.

« *Le nombre de personnes concernées sera réduit* », assure Madame Sleurs. « *Avec la création de l'Agence spatiale et l'autonomisation des Établissements scientifiques fédéraux, on assistera parallèlement au transfert de pas mal de personnel de BELSPO vers ces structures* », estime-t-elle.

## **Une orientation pour le spatial belge: valoriser les données**

La Secrétaire d'État planche à présent sur les priorités de la Belgique pour le prochain Conseil ministériel de l'ESA, l'Agence spatiale européenne, programmé pour la fin de cette année. Un moment privilégié pour décider des priorités et des programmes auxquels les états membres peuvent (ou doivent) participer.

Globalement, Mme Sleurs ne compte pas imprimer de grands changements. Son administration propose toutefois de mettre l'accent sur les applications spatiales. « *Nous générons des gigabytes de données chaque jour* », indique Jacques Nijskens, chef du service spatial à l'administration. « *Il est temps de penser à les valoriser* ».

Note (ajoutée le 10 juin). Il s'agit en réalité d'une Agence spatiale belge "interfédérale" et non "internationale" que la Secrétaire d'Etat est en train de préparer. Un lapsus qui provient de son discours prononcé à Charleroi.